



Pourquoi célébrer une messe pour les défunts ?

Dans la bible, Judas Macchabée offre un sacrifice " pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché " (2 Mac 12, 46). Quels sacrifices pouvons-nous offrir aujourd'hui ? Nos prières, nos aumônes, et aussi le sacrifice eucharistique : la messe.

Concrètement, il faut demander (aux accueils des églises) qu'un prêtre célèbre une messe. En donnant votre intention vous demandez au prêtre que le Sacrifice du Christ (la messe) serve à cette intention spéciale.

Quand ? Dans les jours après le décès, et à une date anniversaire (messe de requiem) : 40 jours après le décès, 1 an après, ou encore davantage.

L'offrande, permet à celui qui demande une messe de dire à Dieu son réel désir de voir son défunt purifié de ses péchés. L'offrande est libre, même si un chiffre indicatif est annoncé (18€). Ce qui compte c'est de donner avec cœur « Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Co 9, 6-10)

Prière

Notre-Dame Libératrice, Prends en pitié tous nos frères défunts,
Spécialement ceux qui ont le plus besoin de la miséricorde du Seigneur.
Intercède pour tous ceux qui nous ont quittés,
afin que s'achève en eux l'œuvre de l'Amour qui purifie.
Que notre prière, unie à celle de toute l'Église,
leur obtienne la joie qui surpasse tout désir et apporte, ici-bas,
consolation et réconfort à nos frères éprouvés ou désemparés.

Mère de l'Église, Aide-nous, pèlerins de la terre à mieux vivre,
chaque jour, notre passage vers la Résurrection.
Guéris-nous de toute blessure du cœur et de l'âme.
Fais de nous des témoins de l'Invisible,
Déjà tendus vers les biens que l'œil ne peut voir,
Des apôtres de l'Espérance, semblables aux veilleurs de l'aube.
Refuge des pécheurs et Reine de tous les saints,
Rassemble-nous tous un jour, pour la Pâque éternelle,
dans la communion du Père avec Jésus, le Fils, dans l'Esprit Saint,
pour les siècles des siècles, Amen.



Notre Dame de Montligeon :
« Marie, libératrice des âmes du purgatoire »

Le journal du 2 novembre

Edito

Tous défunts, Tous-saints ?

Ce matin, 2 novembre, beaucoup de gens dans le cimetière, beaucoup de fleurs aussi. C'est beau et pour une fois c'est presque joyeux. Beaucoup de gens aussi vers l'église, et j'en vois même qui se retrouvent en famille.

Les morts sont-ils vraiment disparus ? Pour la plupart, nous ne savons pas bien où ils se trouvent entre le paradis, le purgatoire, l'enfer (dont je répugne à dire le mot !) En tous cas ils semblent bien avoir besoin de notre prière. Et au lendemain de la Toussaint, on prie volontiers pour qu'ils soient tous-saints.

Si nos défunts ont besoin de nos prières, n'aurions nous-mêmes pas besoin d'eux ? Au Paradis ils peuvent intercéder pour nous. De là me vient encore le désir de prier pour les vivants, et découvrir une nouvelle relation entre Ciel et terre ; vivre en communion avec eux, vivre en communion avec les saints, vivre un peu plus saint !

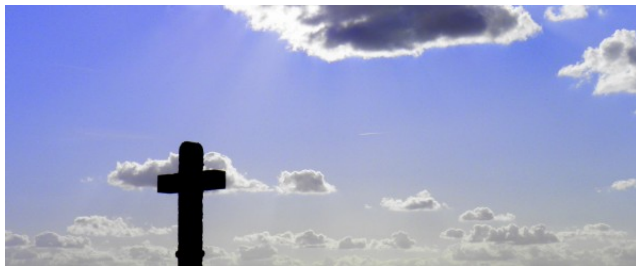
P Bruno Guespèreau

Contactez l'Eglise !

Demandez un prêtre ou une personne de l'équipe des funérailles.

Pairie de Cergy : 01 34 32 21 00 / 8 rue Philéas Fogg - Cergy / Cergy.catholique.fr





Pourquoi des obsèques à l'église ?

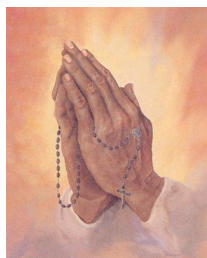
L'Eglise a une longue expérience dans l'accompagnement des vivants confrontés à la mort. La Résurrection du Christ offre une Espérance très forte. Dans les obsèques à l'église la tristesse, le désespoir voire la révolte des hommes sont assumés, et tournés résolument vers cette Espérance qui dépasse le simple *espoir* du Ciel.

Certes l'Eglise fait des cérémonies au funérarium, mais c'est bien différent que dans une église : un lieu habité de la Présence divine. Dans les églises de Cergy, le prêtre ou le diacre est accompagné par un fidèle pour la célébration sans oublier la prière de la communauté !

Recommandation 1

Les obsèques peuvent se préparer avec un ami de confiance ou un prêtre ou un diacre de la paroisse, surtout si vos proches sont éloignés de l'Eglise.

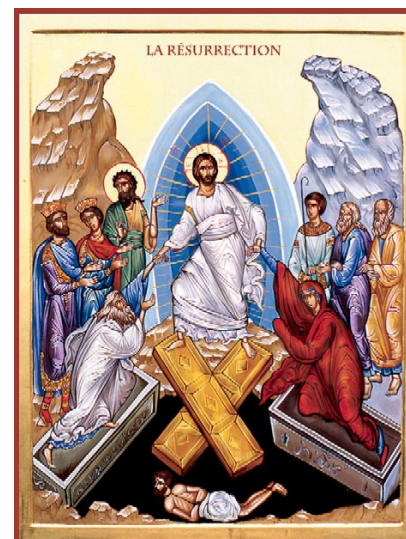
Pourquoi prier pour les défunts ?



Que se passe-t-il après la mort ? Notre corps malheureusement reste ici-bas !

Pour notre âme c'est différent. L'âme est un esprit ; elle ne peut donc mourir. L'âme monte vers Dieu pour ce qu'on appelle 'le jugement particulier'. En fait de jugement, c'est surtout nous qui nous jugeons. L'âme qui ne se verrait pas assez pure est admise au purgatoire et se prépare à mieux

correspondre à son créateur et sauveur ! Ce n'est pas un passage facile. Bien qu'assurée d'aller au Ciel, elle ne peut plus rien faire pour y aller. Seules nos prières, nos charités, et toutes nos bonnes actions offertes à Dieu peuvent faciliter la purification de l'âme des défunts. Seuls les vivants peuvent quelque chose pour les morts. Prions donc et agissons pour eux.



Et la Crémation ?

La crémation n'empêche pas la résurrection (Jeanne d'Arc ressuscitera aussi !). En fait tout dépend de votre foi. Si vous choisissez l'incinération par mépris du corps et rejet de la foi en la résurrection, l'Eglise s'y opposera ; et elle vous recommandera l'inhumation. Quoi qu'il arrive, la crémation interviendra toujours *après* les obsèques à l'église.

C'est pour les vivants que la crémation peut poser des soucis. La loi a d'ailleurs interdit que l'on conserve des cendres à la maison, suite à de profonds troubles psychologiques. Pour les vivants c'est un rite à la fois brutal (en 2h le corps disparaît totalement, ou presque), et un rite pourtant long (on ne récupère les cendres que le lendemain).

Enfin c'est surtout la cérémonie d'adieu au funérarium qui est très souvent lourde à vivre. Beaucoup disent « *quelle tristesse !* » ou : « *la salle d'attente-recueillement au crématorium n'est pas et ne doit pas devenir une église* ».

Recommandation 2

Eviter la dispersion des cendres, pour de nombreuses raisons, et préférer la dépose des cendres dans un lieu de « mémoire » (columbarium ou tombe familiale). Que le nom du défunt figure sur une plaque durable.